

Le 30 août 2005.

Secrétariat des commissions
Assemblée nationale

SELON 2575 148

A qui de droit.

Dans ma ville natale "Beauharvais, la paroisse St. Clément vient d'acheter des terrains pour agrandir son cimetière, par contre on parle de fermer prochainement les églises des paroisses voisines "St. Paul, Maple Ho Melochville". Pourquoi ne pas faire de ces lieux un endroit pour exposer les urnes de nos défunts où l'on pourrait aller se recueillir.

Quand je vais dans certains salons funéraires où les urnes sont exposées sur des tablettes à l'entrée, ça me rend mal à l'aise. Ce n'est pas l'endroit où j'aimerais que mes parents soient déposés. Est-ce la raison pourquoi plusieurs répandent les cendres des défunts selon leurs dernières volontés?

Une église serait un site mieux choisi, où l'on pourrait s'asseoir, méditer et prier pour nos parents défunts. Les cimetières sont difficiles d'accès en hiver et pénibles pour les personnes âgées à

marcher, en été. En plus, ils sont onéreux à entretenir, souvent mal entretenus comme celui de Beauharnois, ou sont vandalisés.

Je viens de faire le tour de la Gaspié. C'est impressionnant de voir des églises gigantesques et des presbytères demeurés, pour de si petit village. Comment réparer l'erreur de ceux qui ont vu trop grand à l'époque? C'est frustrant quand les portes de ces temples sont fermées. Pourquoi ne pas en faire des musées? Je suis certaine que plusieurs renferment des trésors.

On pourrait diviser ces grandes églises une partie pour maintenir les services religieux un espace pour exposer les urnes et se recueillir, nos régions sont très riches en artisanat. pourquoi pas laisser une partie à nos artisans.

Les presbytères pourraient servir d'hébergement aux personnes âgées. Comme ces emplacements occupent les endroits les plus pittoresques du Québec, je pense qu'ils seraient bien heureux de finir leurs jours dans leur patelin.

